

Référendum contre la modification du Code pénal Suisse et du Code pénal militaire (Discrimination et incitation à la haine en raison de l'orientation sexuelle)

- La protection des minorités n'a pas besoin de censure. Au lieu de criminaliser des opinions légitimes et de risquer des vagues de plaintes, disons: Non à cette loi de censure inutile!
- Aujourd'hui déjà, la haine et la discrimination n'ont pas leur place en Suisse. Il n'y a pas besoin de museler la pensée et la parole. La liberté d'expression doit être préservée.



www.censure-non.ch

Commande par téléphone : 033 222 36 37 | E-mail: info@censure-non.ch | télécharger du site www.censure-non.ch

Référendum contre la modification du 14 décembre 2018 du code pénal et du code pénal militaire (Discrimination et incitation à la haine en raison de l'orientation sexuelle)

Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu de l'art. 141 de la Constitution fédérale du 18 avril 1999 et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 59a à 66), que la modification du 14 décembre 2018 du code pénal et du code pénal militaire (Discrimination et incitation à la haine en raison de l'orientation sexuelle) soit soumise au vote du peuple.

Seuls les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main. Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'un référendum est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

Canton:		N° postal:			Commune politique:			
Nom (écrire de sa propre main et si possible en majuscules!)	Prénoms	Date de naissance (jour/mois/année)			Adresse exacte (rue et numéro)		Signature manuscrite	Contrôle (laisser en blanc)
1								
2								
3								
4								
5								

Publiée dans la Feuille fédérale le 28 décembre 2018.

Expiration du délai référendaire: 8 avril 2019

Cette liste, entièrement ou partiellement remplie, doit être renvoyée jusqu'au 20.03.2019 au plus tard au Comité référendaire «Non à cette loi de censure!», case postale 43, 3602 Thoune, il se chargera de demander l'attestation de la qualité d'électeur des signataires.

Cette partie est à remplir par la/le fonctionnaire compétente/e.

Le/La fonctionnaire soussigné/e certifie que les _____ (nombre) signataires du référendum dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Lieu : _____ Signature manuscrite : _____

Date : _____ Fonction officielle : _____

Sceau :

Je commande _____ feuilles de signatures
Nom / Prénom :
Rue / N° :
NPA / Localité :
E-mail :

Comité référendaire
«Non à cette loi de censure!»
case postale 43
3602 Thoune

Je désire soutenir financièrement le référendum.
Merci de m'envoyer un bulletin de versement.
Coordonnée bancaire:
Nein zu diesem Zensurgesetz
N°: 50.473.288.190.3
IBAN CH65 0630 0504 7328 8190 3